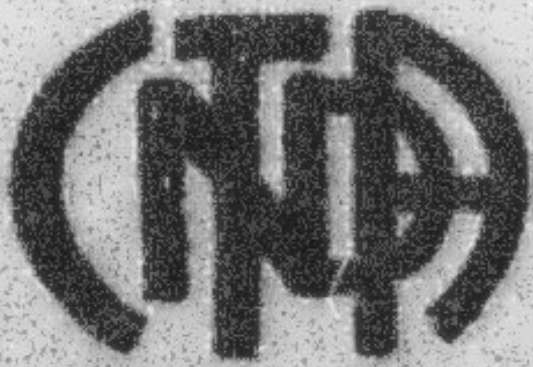




MICROFICHE 16

03813

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DES FORÊTS

Organisation des Nations-Unies
Pour l'Alimentation et l'Agriculture
PROJET PMAQ-FAO TUNIS/001
Développement Forestier et Lutte contre l'Érosion

PLAN D'AMENAGEMENT
DES PARCOURS DOMANIAUX
DE L'AGRO-COMBINAT D'EL ALEM

(Gouvernement de Kairouan)
Superficie : 9654 ha

244 A 3813

ALL INFORMATION CONTAINED
HEREIN IS UNCLASSIFIED
DATE 08-28-2001 BY 60322 UCBAW

IDENTIFICATION OF PERSONS KNOWN
TO BE INVOLVED IN THE ASSASSINATION
OF MARTIN LUTHER KING, JR.
BIRMINGHAM - HAS - IDENTIFIED
PERSONS KNOWN TO BE INVOLVED IN THE
ASSASSINATION OF MARTIN LUTHER KING, JR.

1. The first part of the document is a letter from the President of the United States to the Congress, dated January 3, 1862. It is a message of condolence to the people of the State of California, who have recently suffered from a severe earthquake. The President expresses his sympathy for the victims and offers his assistance in rebuilding the state.

1944-1945 500 1000 1000 1000

Superficie : 4.28 m²

SOMMAIRE

Page

I) INTRODUCTION	3
II) SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET CLIMATIQUE	4
III) FACTEURS LIÉS AU MILIEU	5
1. Climatologie	5
2. Température	5
3. Les Vents	5
4. Les Nuits	6
5. LA VÉGÉTATION	6
6. Les Insectes en eau	8
7. Le Châtel	8
8. La population	8
IV) ÉTUDES PARTICULIÈRES ACTUELLES DE LA ZONE	10
1) ÉTUDES ALIMENTAIRES DU CHÂTEL DE LA ZONE	11
2) ÉTUDES ÉCONOMIQUES PARTICULIÈRES	12
1. Pêche	13
2. Étude des cultures maritimes (cultures maraîchères et autres cynophytes)	13
3. Étude d'agriculture salée	16
4. Pêche à la main	16
5. Conservation des œufs et du poisson	17
6. Étude des puits d'eau	17
7. Exploitation rationnelle des poissons	17
8. Conclusion	19
V) ÉTUDES DES ÉTUDES	21
1. Étude d'agriculture	21
2. Étude de l'agriculture	22
VI) ÉTUDES PARTICULIÈRES	22
1. Étude des poissons	22
2. Étude particulière	23
VII) CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	23

1) Tableau récapitulatif des différentes améliorations par bloc et par nation	25
2) Tableau récapitulatif de la production fourragère en CV par km	16
3) Enchaînement des différents travaux prévus pour chaque bloc	21
4) Programmation des dépenses d'investissements (bloc I).....	28
5) Programmation des dépenses d'investissements (bloc II & III) ..	19
6) Plan de situation du périmètre pastoral d'El Alou-Ech. 1/50.000	
7) Carte de la végétation - Ech. 1/15.000.	
8) Plan du parcellaire - Ech. 1/10.000.	

.//.

III - LE CLIMAT DE LA RÉGION

1) Précipitations :

Le régime pluviométrique de la région est caractérisé par une irrégularité, en effet les précipitations ont leur maximum pendant la saison hivernale, elles sont faibles en juillet pendant la saison printanière et estivale et à régime horizontal durant en automne ; cette variabilité peut aller de 1 à 3 fois d'une année à l'autre.

La région littorale des pluies en automne favorise le ruissellement des eaux de précipitation vers les bas-fonds, pouvant atteindre 10 % de la quantité des pluies tombées.

La seule station météorologique qui existe sur le littoral ne comprend qu'un pluviomètre, les relevés pluviométriques ne sont pas effectués avec beaucoup de soins. Nous avons constaté qu'il n'y a pas de traces de relevés pluviométriques depuis longtemps. Nous pouvons alors nous reporter aux données collectées dans la zone de Sidiha ou la moyenne annuelle (sur 30 ans) enregistrée est de l'ordre de 1350 mm.

2) La Température :

En hiver, la moyenne minimale est de 15°C
maximale est de 19°C

En été, la moyenne minimale est de 27°C
maximale est de 30°C

La moyenne annuelle enregistrée est de 19°C avec une limite d'influence horizontale.

3) Les vents :

Il n'y a pas d'étude détaillée concernant la fréquence, la direction et l'intensité du vent ; on peut alors se référer à la station météorologique de Sidiha, la direction et la fréquence des vents changent sensiblement selon la saison, on remarque qu'en printemps la direction dominante est celle du Nord-Ouest, en été de l'Est-Nord-Est, en automne on n'arrive à aucune direction dominante d'autant plus qu'il soufflent plus faiblement, et en hiver on constate une forte prédominance de l'insolation des vents ayant une direction Nord-Nord-Ouest.

La vitesse moyenne du vent est de 10 km/h, avec une limite d'influence relative de l'été et augmente l'évaporation durant la journée, la fréquence des vents varie d'une année à l'autre.

4) Les Sols :

Dans le périmètre pastoral on note deux groupes de sols halomorphes bien distinctes.

a) Les sols salins :

Ils occupent la majeure partie de notre périmètre en question (environ 3,4 de la superficie totale).

Ces sols sont peu salés en surface (10 à 20 mm NaCl/Cm), moyennement salés en profondeur (20 à 30 mm NaCl/Cm) caractérisés par une structure plus ou moins poudreuse en surface formant une pellicule de battance importante qui masque la structure existante grossière. Dès le premier horizon on rencontre du calcaire et du gypse.

b) Les sols à sels :

Dans la partie basse (partie Sud-Est du périmètre) la salure est importante (50 à 80 mm NaCl/Cm), la nappe d'eau saline est très proche de la surface et à niveau variable suivant les époques, le drainage externe est nul.

Dès le premier horizon on rencontre du mycolite et du pseudogley.

CONCLUSION :

Les types de sol sont en général à vocation des plantes plus ou moins résistantes à la salure tel que l'atriplex en premier lieu, et l'acacia cyanophylla, tout autre plantation ne pourra avoir de fortes chances de réussite que dans les conditions favorables autre que idéales.

5) La Végétation :

Les chamaephytes représentent la majeure partie de la végétation existante sur les parcours, l'atriplex halimifolius sur les sols peu salés et les salicoides sur les sols saumâtres y dominant.

La Yucca articulata et l'atriplex indiquent la présence d'un bon sol à parcours, d'ailleurs la présence de pelouses de cyanothe dactylo confirme cette constatation.

L'envahissement par endroits de la zone par des plantes non ou peu appréciées par les animaux (salicoides tétrane, ronds fruticosa, arthrocarpus glaucus) atteste l'existence d'un surpâturage ou d'insuffisance d'engrais.

Après les pluies automnales, les herbacées annuelles peuvent pousser sur les sols à alluvions et former un tapis végétal très apprécié par le bétail durant leur période de végétation.

///.....

activités de ces citoyens qui occupent les lieux d'une manière illégale sont considérées des revenus provenant d'un élevage qui prend de plus en plus l'extension sur près de 4.000 ha qu'ils exploitent actuellement une superficie symbolique (en plus l'habitat de 300 familles d'une façon permanente et 30 familles d'une façon occasionnelle).

Pour exploiter rationnellement les possibilités dans l'U.T.D. diapos, et pour créer un centre de rayonnement et de production et pour répondre aux exigences du plan de développement, il a été décidé de créer deux centres ruraux qui seront édifiés à la place des granges et des écuries existantes actuellement. Ces nouvelles unités seront dotées de l'eau, l'électricité et de l'infrastructure indispensable pour l'établissement de 300 familles.

/...

IV) PRODUCTION FOURRAGERE ACTUELLE DE LA ZONE / :

A) PRESQUE O.T.B. : 4.274 ha :

Unité de Végétation	Surface en Ha.	Production actuelle moyenne estimée la UF/ha/an.	Production actuelle totale estimée en UF/ha.
Unité A de Végétation	1604,2	150	240.630
Unité B de Végétation	1737,8	100	173.780
Unité C de Végétation	942	50	47.100
TOTAL / :	4274	-	461.510

B) PRESQUE COMMUNE : 3.390 ha :

Unité de Végétation	Surface en Ha.	Production actuelle moyenne estimée la UF/ha/an.	Production actuelle totale estimée en UF/ha.
Unité A de Végétation	2350	150	352.500
Unité B de Végétation	787	100	78.700
Unité C de Végétation	953	50	47.650
TOTAL / :	3990	-	478.850

Total de A et B :

8.264 ha

839.360 UF/An.

C. Autres Ressources Fourragères destinées à l'Alimentation de la Zone :

1) Orge de l'O.T.B.

1) Aliment de bétail concentré :

Une usine d'aliments concentrés est en cours de construction à l'Agro-Combinaat et produira à partir des récoltes d'orge et de maïs de printemps l'équivalent, 12.000 tonnes de concentré dont 2.000 tonnes seront réservées à l'élevage ovins de la ferme, soit environ 2.000.000 UF/An.

2) Production fourragère de légumineuses :

a) Recettes annuelles de 400 tonnes de foin y est prévue dont 200 tonnes seront réservées pour le bétail de la Zone de l'O.T.B.

Effectif

100 tonnes x 0,4 NF/kg = 40.000 NF/an.

3. Productions de paille : 1.500 tonnes pour pailles de 1.500 tonnes pour l'élevage ovins.

1.500 tonnes x 0,24 NF/kg = 360.000 NF/an.

Remarque :

Des machines spéciales pour la déshydratation de la paille n'ont déjà été acquises par l'O.T.B.

c) 200 ha d'orge en vert irrigués seront destinés aux ovins destinés pour les agnelages précoce et double dont la production est estimée à 11.000 tonnes par an de fourrage vert soit :

11.000 tonnes x 0,25 NF/kg = 2.750.000 NF/an

Total : 2.500.000

Total de 1 et 2 = 4.200.000 NF/an

Total de 4 et 5 = 4.200.000 NF/an

6) RENTES ALIMENTAIRES ET CHARGES OVER EXHAUST :

Afin de couvrir les besoins d'entretien et de production des ovins ovins sera dépensé de 400 NF/an et les bénéfices sera de 1.400 NF/an.

A) Charges de l'élevage ovins :

4.000 ovins adultes x 400 NF/adulte = 1.600.000 NF

100 têtes adultes x 1.000 NF/adulte = 100.000 NF

Total : 1.700.000 NF

B) Charges des machines :

1.000 machines adultes x 400 NF/adulte = 400.000 NF

Total : 400.000 NF

On remarque que les ovins adultes de production sont destinés à la consommation humaine et les machines adultes sont destinées à la production de paille. Les ovins adultes de production sont destinés à la consommation humaine et les machines adultes sont destinées à la production de paille.

Il faut que les ovins adultes de production soient destinés à la consommation humaine et les machines adultes soient destinées à la production de paille. Les ovins adultes de production sont destinés à la consommation humaine et les machines adultes sont destinées à la production de paille.

- Création de 4 nouveaux points d'eau, la construction d'abreuvoirs supérieurs de chaque troupeau, et la plantation des haies de cactus cynanchella et d'acacia lycens pour l'ombre dans plusieurs endroits de chaque parcelle du périmètre.

1) Parcelles :

Pour les commodités de la gestion, et en tenant compte des diverses conditions.

Le périmètre pastoral d'Ili Aliou a été découpé en 3 blocs :

Bloc I = 4274 ha, réservé à l'élevage ovin de l'Agro-combinat. Ce bloc a été divisé en 6 parcelles numérotées de 1 à 6.

Bloc II = 3600 ha, réservé à l'élevage ovin (1000 unités officielles) des habitants d'Ili Aliou et de Katchata moyennant une redevance de paille au profit de la Direction des Forêts. Ce bloc est divisé en 6 parcelles numérotées de 7 à 12.

Bloc III = 200 ha, réservé à l'élevage ovin (400 unités officielles) des habitants de Durna Katchat moyennant une redevance de paille au profit de la Direction des Forêts. Ce bloc est divisé en 4 parcelles numérotées de 13 à 16.

A. Tableau de parcelles :

N° de la parcelle et superficie en ha.							
	1	2	3	4	5	6	Total
I	340	750	730	730	750	614	4274 ha
II	7	8	9	10	11	12	Total
	750	750	725	725	725	725	3600 ha
III	13	14	15	16			Total
	110	100	110	180			200 ha

Les 10 ha du bloc I sont occupés par les plants d'acacia etc.

B. Répartition des parcelles :

Les plans principaux d'une longueur de 7,5 km et d'une largeur de 10 m passent par la parcelle 1 et permettent d'accéder à tous les blocs (voir carte de répartition) afin d'éviter à chaque fois des déplacements d'une longueur totale de 15,5 km et d'une largeur de 10 m permettant d'accéder à toutes les parcelles.

11/11

seront aussi à ouvrir. Cette ouverture de pistes aura lieu seulement dans le bloc I: 18 km et dans le bloc II: 9 km (voir carte du parcellaire) ; soit un total de 27 km.

Le parcellaire doit être mis en place de manière à permettre aux gonaïnés et aux bergers de retrouver facilement les différentes parcelles des 3 blocs.

Après la délimitation sur le terrain des blocs et des parcelles, il faut passer à la signalisation du parcellaire qui consiste à la pose de piquets de tôle linte sur des tiges de fer en croix et acérées au sol. Ces piquets qui portent à la peinture le n° du bloc en chiffres latins et le n° de la parcelle en chiffres arabes seront placés dans les coins sur les limites des parcelles et dans les carrefours de pistes.

La matérialisation des limites extérieures des blocs devra être faite par la pose d'une clôture en fil de fer barbelé, et les limites inter-parcelles par une clôture en fil de fer lisse. Il s'agit d'une longueur totale de 133,5 km répartie selon les blocs comme suit :

Bloc I	"	57	km
Bloc II	"	57	km
Bloc III	"	19,5	km

Remarque : Chaque parcelle sera matérialisée par une ou plusieurs portes implantées là où l'on juge utile pour faciliter le passage des animaux et leur accès au point d'eau le plus proche.

C) Création de brise-vent :

Les 2200 ha de parcours de la ferme d'El Aïem étant complètement dépourvus d'arbres, le périmètre est de ce fait exposé aux effets néfastes des vents dominants du Nord-Ouest ou du Sirocco du Sud-Est.

Par ailleurs, la présence de l'ombre sur les parcours et durant les journées chaudes est le plus souvent indispensable pour la tranquillité des animaux et leur protection contre les fortes insolationes. C'est dans ce but que nous avons jugé nécessaire d'équiper le périmètre de quelques bouquets d'arbres (*Acacia senegalensis* et *Euphorbia*) à l'intérieur de chaque parcelle, et d'en faire un réseau de brise-vent par la mise en place de 3 rangées de haies de *Tamarix* espacées de 1 m entre les lignes et de 50 m sur les lignes. Ce réseau qui sera posé sur les lignes de routes les parcelles et en bordure des pistes jouera bien son rôle de protection dans les années à

5) Conservation des eaux de l'oued

L'eau est le premier facteur de réussite de tout aménagement pastoral dans la zone de l'Atlas. Cependant nous sommes sous l'obligation d'assurer la maîtrise des eaux de ruissellement des eaux de précipitation et des eaux d'égout de crue de l'oued Makhana.

A cet effet, on a pratiqué les méthodes suivantes pour réduire ces dégâts :

- Forêt de l'oued de l'Atlas : par des arbres fourragers (acacia, gommier, etc.) et autres arbres et l'implantation des vergers en pin et cèdre dans les lieux de ruissellement ainsi les dégâts causés par les eaux de crue et arrêter la progression de l'érosion dans ces rivières.
- La plantation des digues : Pour avoir une bonne répartition de la quantité d'eau provenant des crues de l'oued Makhana, il est indispensable de construire des digues à travers tout les vallées perpendiculaires aux axes de ruissellement de l'eau de crue.
- Des digues transversales : Ces dernières permettent de favoriser la recirculation de l'eau barrière d'une part et la conservation de l'eau contre les effets néfastes de l'érosion hydrique.

Cette opération sera l'objet d'un traitement très léger de 2000 m³ d'eau l'an pour les digues de 1000 m de long et de 1000 m de large dans la zone I, et 2000 m dans la zone II.

6) Aménagement des parcelles

En résumé, il n'existe qu'un seul point d'eau (point de ruissellement) dans la zone I et la zone II. Il est nécessaire d'en créer à chaque point de la zone I et de la zone II et de la zone III. Il faut donc créer des parcelles de ruissellement (parcelles de ruissellement). Il est aussi nécessaire de construire des digues et des barrages pour complémentaires à ces points d'eau. Les parcelles d'eau seront placées à une distance telle que toutes les parcelles puissent avoir accès à un ou à deux points d'eau.

1/1/1/1

7) Exploitation rationnelle des parcelles :

a) Bloc I.

n° parcelle	1	2	3	4	5	6
1ère année	ND	ND	1 arib	1 arib	1 arib	Choucroute
2ème année	ND	ND	1 arib	1 arib	1 arib	"
3ème année	ND	1 arib	ND	1 arib	1 arib	"
4ème année	1 arib	1 arib	ND	ND	1 arib	"
5ème année	ND	1 arib	1 arib	ND	1 arib	"
6ème année	ND	1 arib	1 arib	1 arib	ND	"
7ème année	ND	1 arib	1 arib	1 arib	ND	"
8ème année	ND	1 arib	1 arib	1 arib	1 arib	"

1 arib = 12 troupeaux de 100 Ouedes Ovines.

ND = Mise en défens.

Ce système pourra être interprété comme suit :

toute parcelle retenue restera en défens pendant 1 an, puis elle sera ouverte au pacage avec une charge d'une unité ovine/ha/an soit 120 unités ovines/parcelle/an. Le reste du bétail pâturera sur les autres ressources pastorales du périmètre irrigué, 1 arib tout complet ne doit pas rester plus qu'une période de 4 ans par an et par parcelle. La parcelle de réserve restera en défens pendant 1 an puis sera ouverte au pacage afin de nouveau mise en défens d'une façon continue à partir de la 5ème année et ne sera ouverte au pacage que pendant les périodes de séchage. On remarque qu'à partir de la 5ème année nous aurons 4 arib au lieu de 3 dans le parcours du bloc I.

b) Bloc II.

n° parcelle	7	8	9	10	11	12
1	ND	ND	600 UD	500 UD	600 UD	200 UD
2	ND	ND	600 UD	600 UD	600 UD	200 UD
3	ND	725 UD	ND	600 UD	600 UD	ND
4	ND	725 UD	ND	600 UD	600 UD	ND
5	ND	725 UD	725 UD	ND	550 UD	ND
6	725 UD	725 UD	725 UD	ND	ND	325 UD
7	ND	725 UD	725 UD	725 UD	ND	ND
8	ND	725 UD	725 UD	725 UD	725 UD	ND

cette procédure que fait le bloc I., mais en remarque que le capital des riverains autorisé au passage passe de 2000 bœufs (durant les six premières années) à 2.125 bœufs à la septième année puis à 2.500 bœufs à la huitième année. Après application par exemple la charge sera d'un bœuf par hectare. Les 2 parcelles de rizières sont rizières en temps à partir de la 7^{ème} année et ne seront couvertes au passage qu'en période de sécheresse.

C. Bloc III

Année	13	14	15	16
1	20	200 00	200 00	20
2	20	200 00	200 00	20
3	20	20	200 00	200 00
4	200 00	20	20	200 00
5	20	200 00	20	200 00
6	20	200 00	200 00	200 00

On remarque que le riziage se sera stabilisé qu'à partir de la 5^{ème} année : 1.250 bœufs par an soit un bœuf de 100 kg, on pourra donc riziager après toute stabilisation dans ce bloc.

D - Synthèse

On calcule les compléments de riziage, puis de 2^{ème} année on calcule les gains nets de riziage et on obtient les gains nets riziage.

E - Synthèse - Conclusion

On peut dire que la riziage est possible dans les zones de riziage. On peut dire que la riziage est possible, mais on doit en faire un riziage. On peut dire que la riziage est possible et on peut en faire un riziage. On peut dire que la riziage est possible et on peut en faire un riziage.

F - Synthèse - Conclusion

On peut dire que la riziage est possible dans les zones de riziage. On peut dire que la riziage est possible, mais on doit en faire un riziage. On peut dire que la riziage est possible et on peut en faire un riziage.

2008-2009-2010

[illegible][illegible]

- 2.1. Theorem 1. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.
- 2.2. Theorem 2. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.
- 2.3. Theorem 3. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.
- 2.4. Theorem 4. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.
- 2.5. Theorem 5. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.
- 2.6. Theorem 6. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.
- 2.7. Theorem 7. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.
- 2.8. Theorem 8. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.
- 2.9. Theorem 9. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.
- 2.10. Theorem 10. Let $f: \mathbb{R}^n \rightarrow \mathbb{R}^m$ be a function. Then f is continuous at x_0 if and only if $\lim_{x \rightarrow x_0} f(x) = f(x_0)$.

[illegible]

- Ouverture de plates	
9 ha x 200 D/ha =	1.800 D
- Création de points d'eau	
2 x 4000 D/unité =	8.000 D
- Achat de matériel pour gardiens	
4 x 500 D/unité =	2.000 D
TOTAL / :	371.942 D

Cela va être schématisé sur une période de 6 ans (voir tableau : programmation des dépenses Annexes 5).

2. Programme de fonctionnement :

A. Plan I : Parcours O.T.D. 6274 ha

- Gardiennage	
1 gardien / 1000 ha soit 4 gardiens	
1 x 720 D/an =	2.880 D
- Entretien des plates	
18ha x 30 D/an =	540 D
- Autres opérations (Cisures etc...) =	180 D
TOTAL / :	4.600 D/an

B. Plan II et III : Parcours Communs : 3993 ha

- Gardiennage : 1 gardien 1000 / ha	
4 x 720 D/an =	2.880 D
- Entretien des plates :	
9 ha x 30 D / an =	270 D
- Autres opérations (aillages etc...) =	150 D
TOTAL / :	3.300 D / An

III) ACTIVITE D'ENTRETIEN :

A. Entretien des troupeaux :

Pour assurer la rotation comme souhaité avec une charge adéquate sur les parcelles végétales, il est souhaitable de grouper les troupeaux en 100 brebis par troupeau et un berger par troupeau.

La lutte : La lutte doit se dérouler le plus fréquemment pendant les trois mois de l'été, elle peut cependant se prolonger jusqu'en octobre et débuter dès le mois de mars si l'hiver est bon. Pendant la lutte les béliers ne sont complétés en ...

///...

concentré que s'est manifesté des signes de faiblesse, et ne sont presque jamais atteints de tumeurs de tumeurs. Le nombre de familles représentées par le tableau est de 12.

- Le service : Pour les filles, le service se termine par la fin de la vie des jeunes par absorption de la vie. Le service peut donc être considéré comme une période. On laisse les jeunes filles partir au moment de la fin de leur service afin qu'elles puissent se faire connaître dans la vie.

Pour les familles, elles sont servies très jeunes, à l'âge de 2 à 3 ans, elles se consacrent à la vie de la communauté et de laisser un peu de la vie pour la propriété.

- Le service de la vie : Elle est et se fait essentiellement en commun et la personne pour les plus grandes.

- Le service : Elle doit se terminer au mois d'août, mais elle peut s'étaler jusqu'en mai.

3) Service de la vie

On donne souvent des services :

- 1) Le service de la vie : à 2 jours après la fin de la vie (général), on 1) les services de la vie à 2 jours après la fin de la vie.

- 2) Le service de la vie : les services de la vie sont les services de la vie.

- 3) Le service de la vie : les services de la vie sont les services de la vie.

- 4) Le service de la vie : les services de la vie sont les services de la vie.

- 5) Le service de la vie : les services de la vie sont les services de la vie.

4) Service de la vie

Le service de la vie est le service de la vie.

- 1) Le service de la vie : les services de la vie sont les services de la vie.

- 2) Le service de la vie : les services de la vie sont les services de la vie.

- Le chapel aux brachés d'auz enguillamenten à bave de nouregira, bave, par les aie... durant les premières années de l'andlari-
cous jongs les réas de adillances tutele à parer des pances.

- Ce n'est que par le grand objet d'information, de contact,
de persécution et d'éducation des 41 vours, de bégare, que l'on peut
acquiesce à autrisme de l'et mouchent.

- Il faut donc veiller en être stricts par les secrets de
prudence des charges de chapel envisagées, par l'application des rui-
lions que les pances, et pour le 42, les vours et la gestion des pions-
tous d'apoco l'antagisme d'appeler.

Line	Description	Quantity	Unit Price	Total Price	Material	Labor	Overhead	Profit	Total
1	Excavation	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00
2	Foundation	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00
3	Structure	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00
4	Roofing	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00
5	Finishing	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00
6	Painting	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00
7	Landscaping	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00
8	Other	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00
9	Subtotal	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00
10	Total	100	10.00	1,000.00	100	10.00	1,000.00	100	1,000.00

SECRET

SECRET

SECRET

LINE	PERCENTAGES OF US/400,000,000						
	FI	F2	F3	F4	F5	F6	TOTAL
I	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
II	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
III	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
IV	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
V	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
VI	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
VII	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
VIII	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
IX	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
X	150,000	300,000	300,000	300,000	300,000	47,100	1,447,100
TOTAL							2,145,100

SECRET

1-1 工程名称

~~ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS UNCLASSIFIED EXCEPT WHERE SHOWN OTHERWISE~~

CHINA

[illegible]

1997

THE

[illegible]

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

2. The second part of the paper discusses the results of the analysis.

[illegible]

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

解子周
恒德
大平
解子山
大平
大平

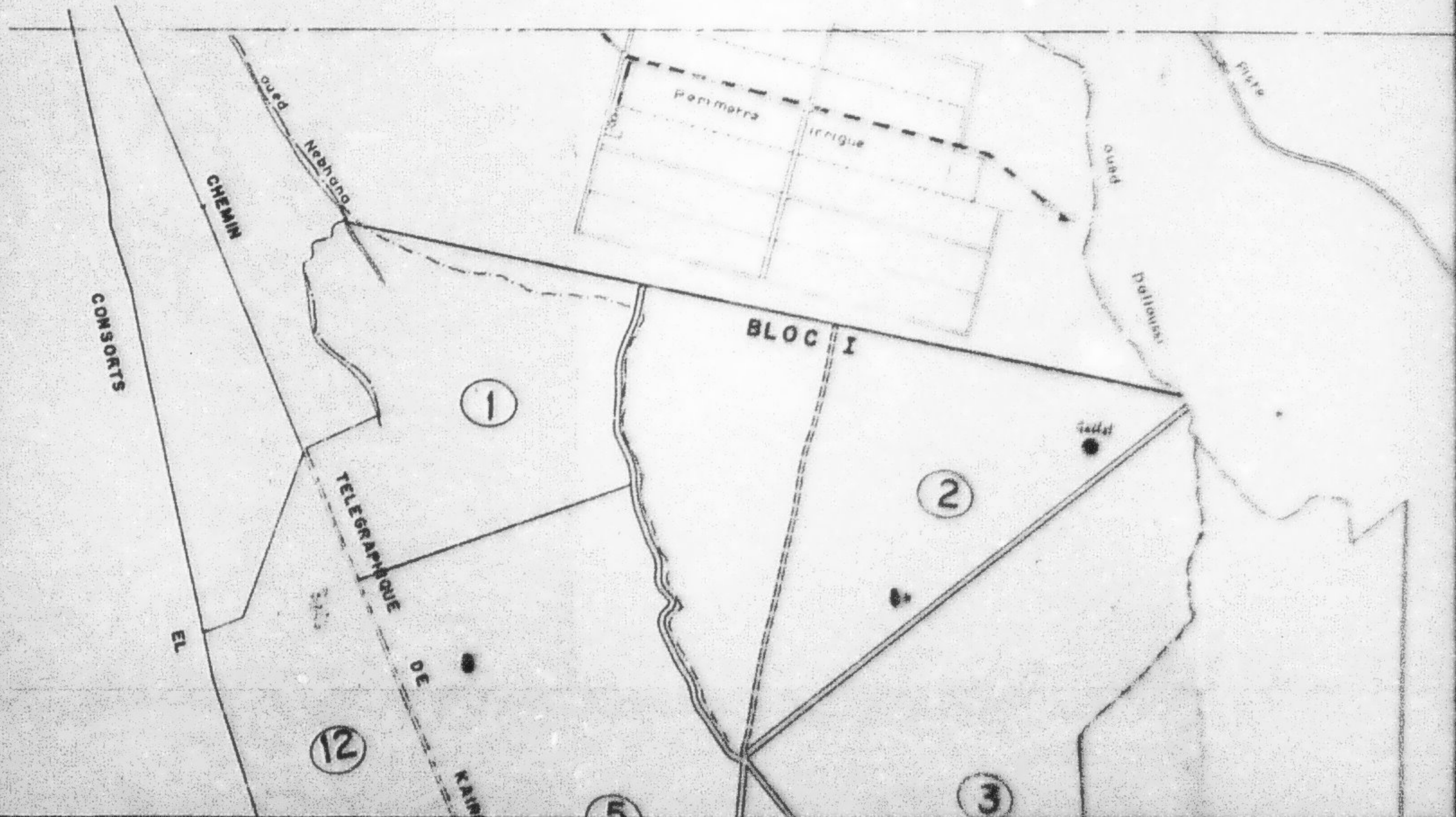
07-2-0001

卷一

PERIMETRE PASTORAL D'EL A

SUPERFICIE: 8264^{ha}

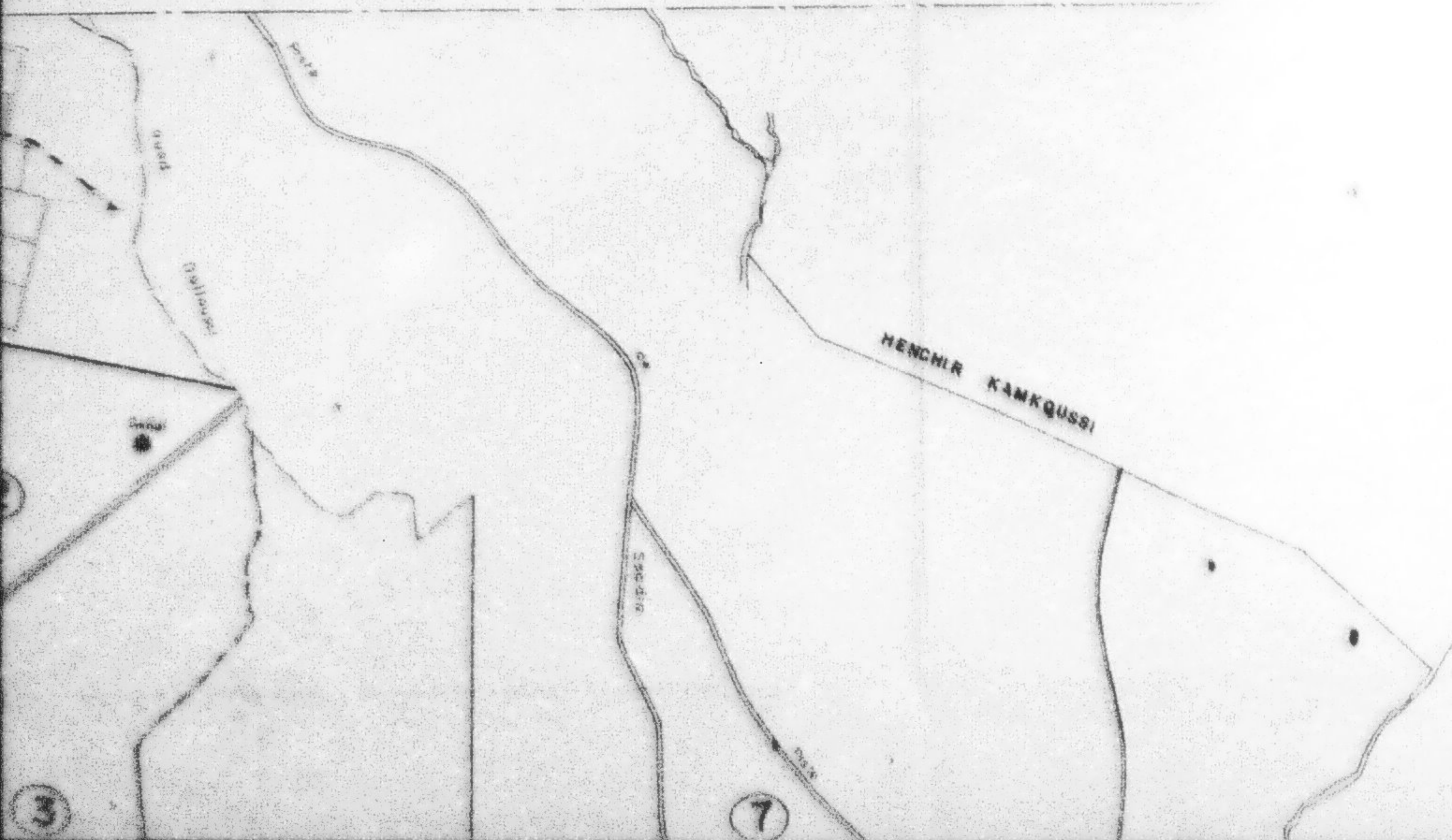
CARTE DU PARCELLAIRE



PASTORAL D'EL ALEM

PERFICIE: 82640

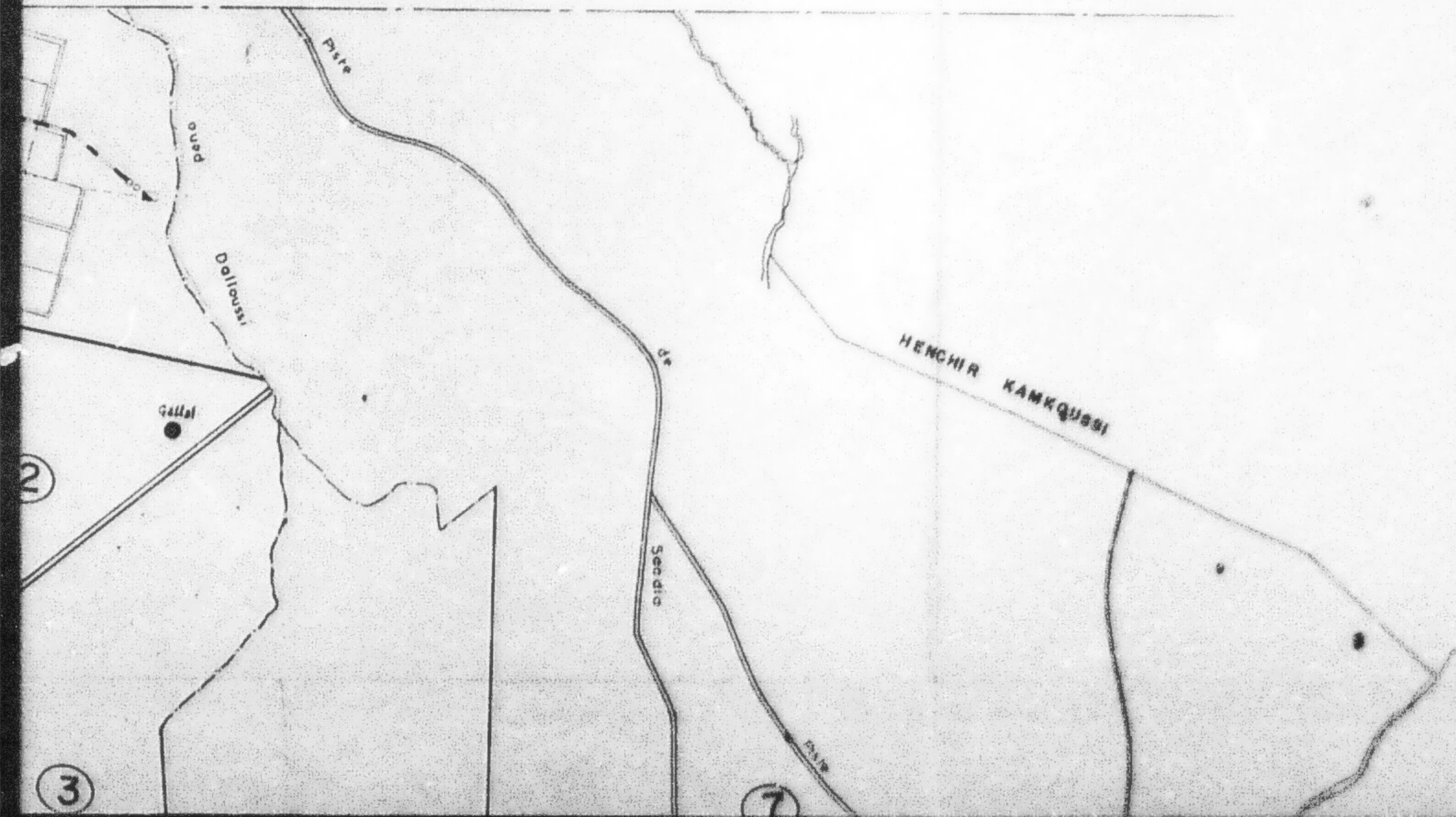
DU PARCELLAIRE

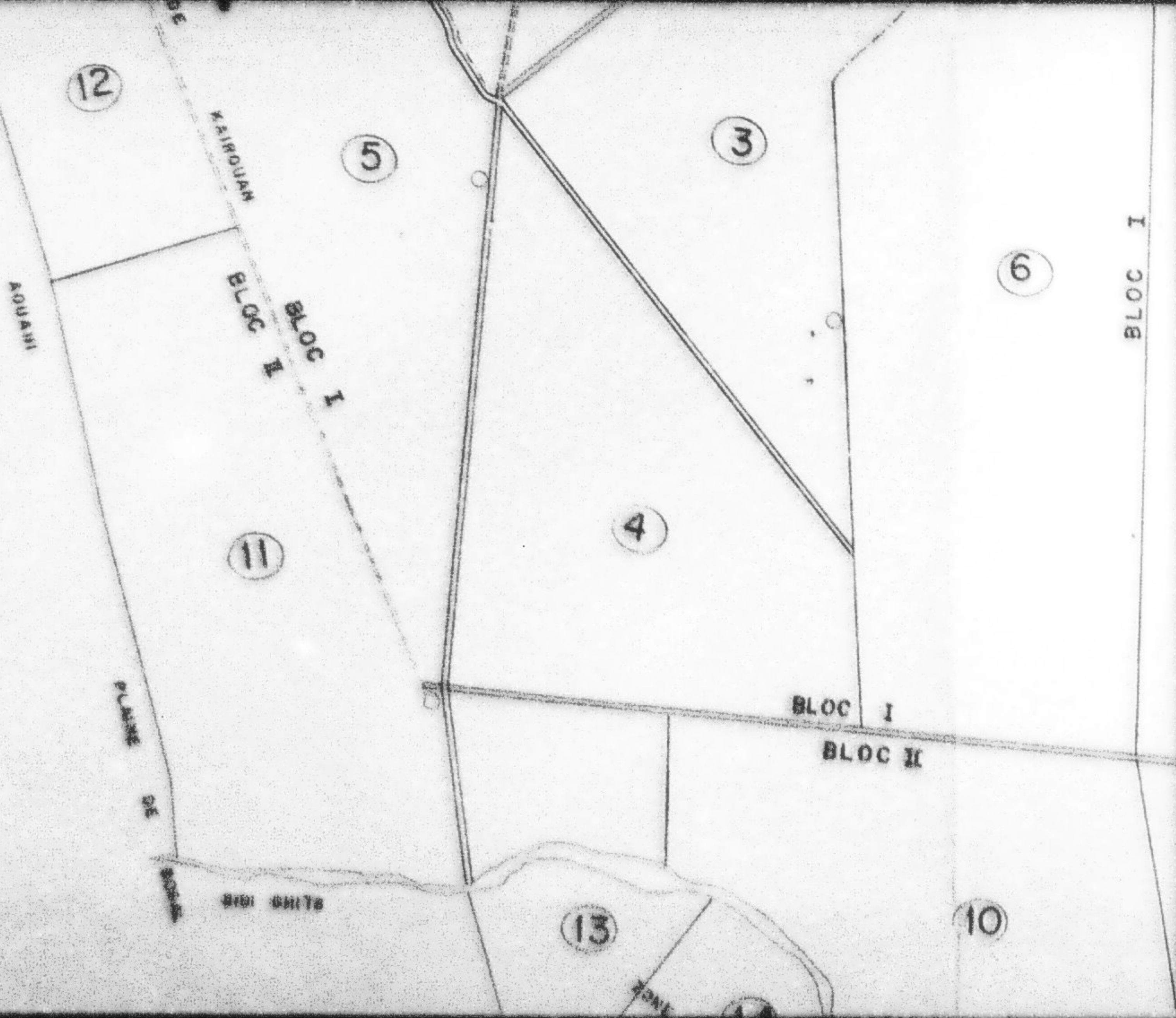


E PASTORAL D'EL ALEM

SUPERFICIE: 8264^{ba}

ART~~E~~ DU PARCELLAIRE





3

6

7

8

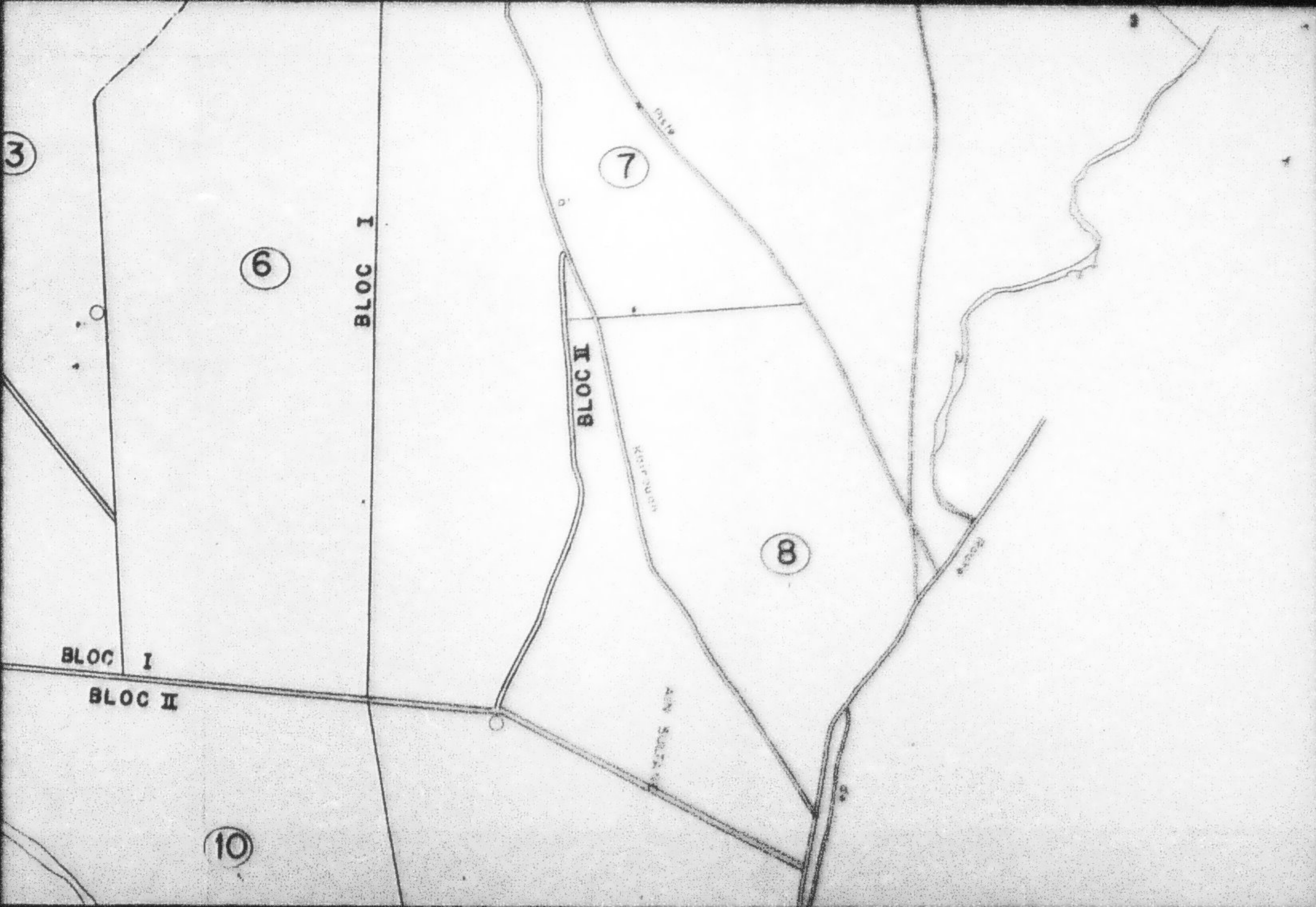
10

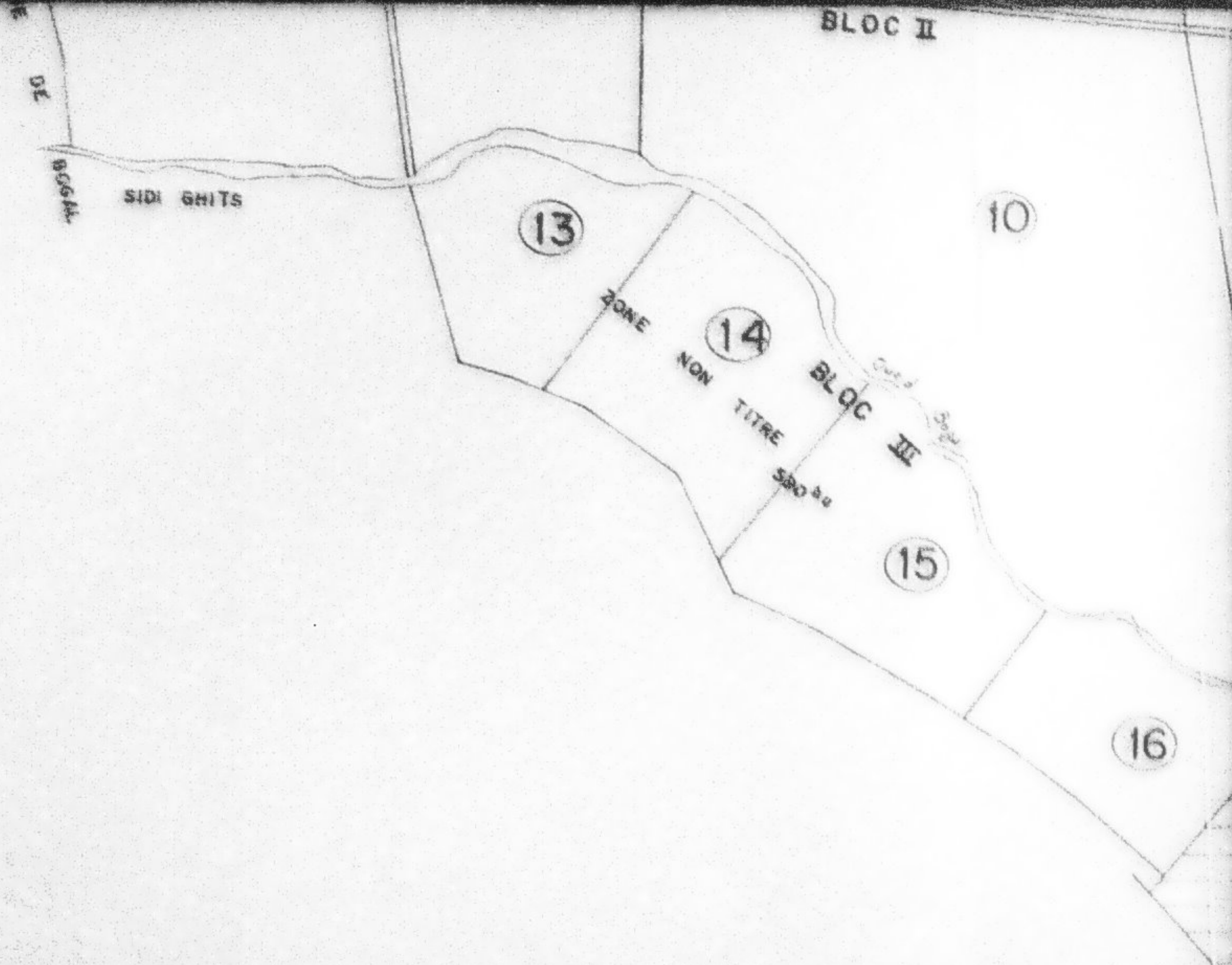
BLOC I

BLOC II

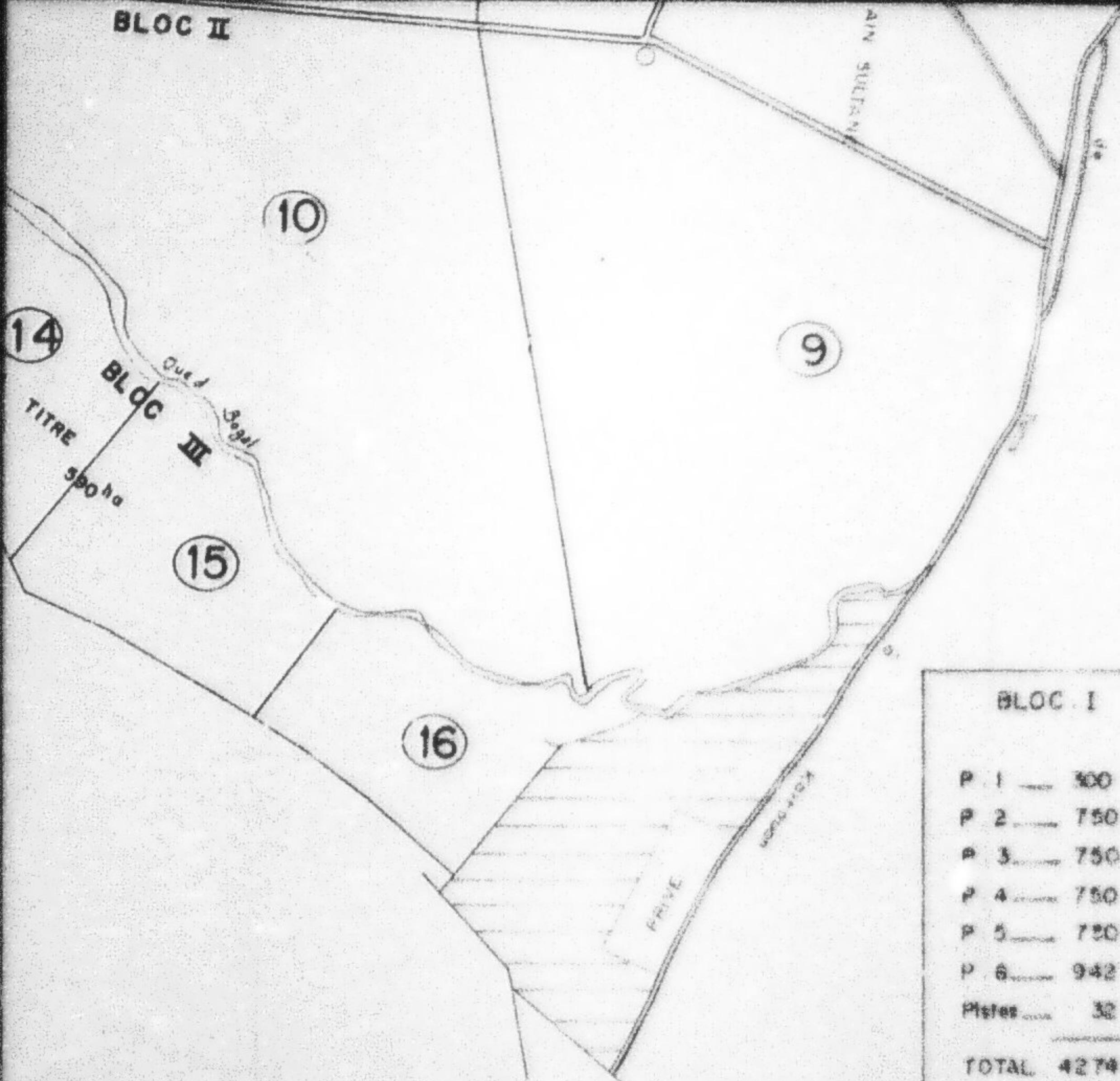
BLOC I

BLOC II





ECHELLE: 1/20.000



LEGENDE

- EXISTANT FISTE EXISTANTE.
- FISTE A GUERRE
- CHIEF
- POINT D'EAU EXISTANT
- POINT D'EAU A CREER

PARCELLAIRE

BLOC I	BLOC II	BLOC III
P 1 — 300 ha	P 7 — 250 ha	P 13 — 150 ha
P 2 — 750	P 8 — 725	P 14 — 150
P 3 — 750	P 9 — 725	P 15 — 150
P 4 — 750	P 10 — 725	P 16 — 150
P 5 — 750	P 11 — 725	
P 6 — 942	P 12 — 250	
Pistes — 32		
TOTAL 4274 ha	TOTAL 3400 ha	TOTAL 590 ha

FIN

40

WUN